

Compte rendu de la rencontre du groupe de réflexion autour de la réforme des rythmes scolaires en Bauges le Lundi 21 Janvier à 18h30 à la Maison du Parc

Suite à des inquiétudes de la part d'élus, d'enseignants et de familles des Bauges émises auprès des Amis des Bauges autour du projet de réforme des rythmes scolaire, dans le courant du 2^{ème} semestre 2012, l'association, soutenue par le comité de pilotage Petite Enfance / Enfance / Jeunesse de la CCCB, a pris l'initiative de créer un groupe de réflexion composé d'élus locaux, d'enseignants et de représentants de parents d'élèves, afin de croiser les regards, partager les informations et réfléchir à la mise en œuvre de cette réforme dans les Bauges.

Etaient présents : Jacques REY (élu local), Myriam PETTELOT (enseignante à Aillon le Jeune), Julia LIEBE (enseignante à Arith), Elodie FERRARI et Marie BOIHUT (représentante de l'association des parents d'élèves de Lescheraines) Amélie DUFOUR (représentante de l'association des parents d'élève du Châtelard), Jean DEBREE (Président des Amis des Bauges) et Frédéric MARION (Coordinateur Enfance Jeunesse Famille aux Amis des Bauges)

Etaient excusés : André PRICAZ (élu de Bellecombe), Philippe GAMEN (Président du Comité de pilotage Petite Enfance / Enfance / Jeunesse)

La composition de ce groupe a été pensée, de manière à ce que l'ensemble du territoire des Bauges

Déroulement de la rencontre

- Présentation des éléments publics de la Réforme (sources : communiqué de presse du ministère de l'éducation nationale, site Internet de l'association des maires de France et des syndicats enseignants et des associations de parents d'élèves)

Le diaporama de présentation de la réforme (en annexe) a été créé par les « Amis des Bauges » et les informations qu'il contient, bien que tirées de sources crédibles, sont susceptibles d'évoluer en fonction des négociations en cours.

- Temps d'échanges avec les participants autour des informations présentées, et de leurs conséquences sur l'organisation actuelle des temps scolaires en Bauges.

Contenu des échanges

(les remarques ont été partagées avec l'ensemble des participants)

Remarques	Questions à transmettre au DASEN
Des négociations sont encore en cours au niveau national (Maires, enseignants...)	Quels éléments de la réforme sont encore susceptibles d'être modifiés ? (délais d'applications, aides aux communes...)
Les aides financières prévues pour accompagner les communes dans la mise en œuvre de la réforme sont qualifiées « d'aides d'amorçage ponctuelles »	Comment les communes vont-elles pouvoir faire face à la prise en charge du temps d'encadrement supplémentaire des enfants réclamée par la Réforme, au-delà de 2014 ? Les communes ne vont-elles pas être obligées d'augmenter les impôts locaux ?
Le calendrier de réforme présenté est vraiment très court (décision de mise en œuvre en 2013 à prendre avant le 8 Février)	Comment les communes peuvent-elles faire un travail de réflexion (organisationnelle, pédagogique...) de qualité dans un délai aussi court ? Comment prendre une décision aussi rapidement, sans prendre le temps de consulter les acteurs concernés ?
Le projet fait état d'un « appui technique de l'académie » pour les communes	Quelle forme prendra cet appui technique ? est-ce qu'elles bénéficieront d'un accompagnement quotidien dans leur démarche de réflexion ?
La réforme prévoit la mise en œuvre d'un Projet éducatif territorial (PEDT) piloté par les communes	Que devra-t-il contenir concrètement (objectifs pédagogiques, organisation des temps scolaires, partenaires...) ? Est-il prévu un accompagnement technique des communes de la part de l'académie dans son élaboration (organisation de réunions, démarche de projet...) ?
Le PEDT, piloté par les communes contiendra les grandes lignes éducatives des communes	Est-ce que les communes disposent des compétences nécessaires à l'élaboration de ces grandes lignes éducatives ? Est-ce qu'un accompagnement est prévu par l'académie ?
Pour l'instant peu d'informations officielles diffusées auprès des communes, enseignants, parents d'élèves	Est-ce qu'un plan de communication est prévu par l'académie ? comment seront informés les élus locaux, les enseignants, les familles des différentes conséquences de la réforme dans leur quotidien ?
L'organisation du temps scolaires relève de la compétence des communes mais certains services périphériques ne sont pas coordonnés à l'échelle des communes (transports notamment)	Dans quelle mesure l'académie laissera-t-elle une marge de manœuvre aux communes sur l'organisation de leur temps scolaires ? Est-ce que le DASEN étudiera l'ensemble des propositions au cas par cas ?
La réforme prévoit l'organisation, à la charge des communes, « d'activités pédagogiques complémentaires (APC) »	Est-ce que les enfants seront obligés de participer à ces activités ? Est-ce que l'accès à ces activités est forcément gratuit pour les enfants et leur famille ?
Le découpage en plusieurs séquences dans la semaine de ces APC s'organisera en plusieurs séances de courte durée	Peut-on vraiment faire un travail pédagogique de qualité en ¼ d'heure par exemple ? Peut-on regrouper plusieurs heures d'APC sur une seule après-midi pour organiser des sorties ?
Le projet éducatif de territoire fixe l'organisation du temps scolaires, les grandes lignes éducatives ainsi que la continuité éducative sur le territoire	Est-ce que ce PEDT est renouvelable chaque année ? peut-on différencier les lignes éducatives ainsi que l'organisation du temps scolaires entre les maternelles et les primaires d'un même établissement ? Est-ce que l'organisation du temps scolaires peut être variable selon les trimestres (en conservant les heures de début et de fin de journées)
La communication auprès des partenaires éducatives et des familles	Qui s'occupera de présenter les décisions liées à cette réforme à l'échelle d'une commune, aux différents acteurs concernés ? Des présentations publiques des décisions prises sur un territoire sont-elles envisagées par l'académie ?

Les communes comme pilote du PEDT	Les communes, déjà bien occupées, auront-elles le temps, les moyens humains... de piloter cette réforme à l'échelle de leur territoire ? la réforme prévoit-elle un soutien particulier pour les communes qui ne pourront pas faire face ?
L'élaboration du PEDT et la mise en œuvre locale de la réforme	Les communes auront-elles un référent technique pour les accompagner ? Si oui quel sera son rôle ? sa disponibilité ? son temps à consacrer à chaque commune ?
La réunion d'information du DASEN en Bauges	Est-il prévu de d'informer les partenaires éducatifs du territoire (enseignants, familles...) suite à l'intervention du vendredi 25 Janvier ?
De la place pour un travail cantonal sur certains aspects de la réforme	Est-ce qu'il est envisagé de travailler conjointement avec l'ensemble des communes des Bauges sur certains aspects de la réforme ? (lignes éducatives, APC, organisation de la semaine scolaire...) et de quelle manière ?
Des conséquences pour les activités du mercredis matin	Est-ce que les associations, intervenants... organisant des activités les mercredis matins seront consultées ou informés des évolutions liées à la mise en œuvre de la réforme en Bauges ?
Les parents d'élèves ont des choses à dire	Comment est-il prévu d'associer les parents d'élèves à la réflexion ? quelle place pour eux dans cette réforme qui va bouleverser leur quotidien (notamment avec la ½ journée en plus) ?
L'encadrement des APC	Quelle qualification sera demandée aux personnes (autre qu'enseignants) chargés d'encadrer les APC ? quel taux d'encadrement des élèves devra être appliqué ?
Le Contrat Enfance Jeunesse sur le territoire	Les APC pourront-elles être financées dans le cadre du CEJ local ? les organisateur pourront ils toucher la prestation de service de la CAF ?

Suite à donner à cette rencontre :

- L'Entente des enseignants des Bauges envisagent d'envoyer un courrier au Président de la CCCB et à l'inspection académique pour pouvoir participer à la présentation de Frédéric GILARDOT le vendredi 25 Février
- Les Amis des Bauges proposent d'organiser avant les vacances de Février, une réunion d'informations auprès des représentants de parents d'élèves des Bauges (responsables des APE et parents délégués au Conseil d'école). Les participants pourront par la suite, en fonction des moyens à leur disposition, transmettre aux familles du canton les éléments présentées.
- Le compte-rendu de cette rencontre sera transmis au plus vite (et avant le vendredi 25 février) au Président de la CCCB et au Président du comité de Pilotage Petite Enfance / Enfance / Jeunesse.